

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 37 (1957)
Heft: 12

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

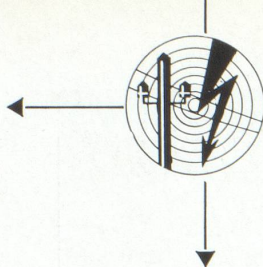
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Adhésions (suite)

SECTION DE LILLE

Charleville (Chambre de Commerce de), Charleville (Ardennes).

Comptoir des Ferrures, 14, avenue Forest, Charleville (Ardennes). Fabrication de toutes pièces estampées et forgées.

Dussaussoir (Gilbert), 5, boulevard Carnot, Mouvans (Nord). Représentation matériel textile.

Lesaffre (Marcel), 90, rue de Lille, Marquette-lez-Lille (Nord). Gérant des Grandes Malteries Modernes.

Libbrecht et Fils S. A. (A.), 30, rue de l'Epeule, Roubaix (Nord). Machines pour teinture et blanchiment des textiles.

Sartorius (Jacques), 90, rue Carnot, Tourcoing (Nord). Agent commercial (matériel textile).

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Chambre de commerce suisse en France s'est réuni,

à Paris, le jeudi 28 novembre 1957, sous la présidence de M. J.-C. Savary.

Après un tour d'horizon des relations économiques franco-suisse, le Conseil a entendu les rapports sur l'activité de la direction générale et des sections. Puis il a examiné et approuvé le projet de budget pour 1958.

Cette séance du Conseil a été suivie du dîner-conférence à l'issue duquel M. Claudius Petit a prononcé un brillant discours sur « le développement des économies régionales ». Nos lecteurs en trouveront des extraits en page IV du supplément bleu.

La Maison suisse à Paris

La Commission d'étude du Conseil d'administration de la Chambre de commerce suisse en France s'est réunie à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois pour étudier différentes propositions qui lui avaient été présentées. Elle n'a pu cependant fixer son choix, en raison principalement de la situation excentrique des terrains offerts et de leur coût.

Elle poursuit néanmoins ses recherches et siège à cet effet régulièrement.

Importance des relations économiques franco-suisse

M. Paul Gilliland, directeur général de la Chambre de Commerce suisse en France, a prononcé à Genève, le 2 décembre, une conférence sur l'importance des relations économiques franco-suisse, conférence qui était organisée dans le cadre des « Conférences économiques et bancaires » qui ont lieu, chaque année, sous les auspices des Cours commerciaux de cette ville.

M. Gilliland, faisant l'historique de ces relations, a montré, en particulier, le caractère complémentaire des échanges et a souligné que la Suisse représente pour la France un « cas particulier » puisque étant un de ses meilleurs clients. Après avoir analysé et commenté les difficultés que rencontrent à l'heure présente les relations économiques franco-suisse, il a toutefois exprimé sa certitude que la crise financière que traverse maintenant la France n'est que temporaire, car son expansion industrielle témoigne d'une vitalité remarquable.

Ernst Müller

De Schaffhouse nous est parvenue la triste nouvelle du décès, dans sa 73^e année, des suites d'une crise cardiaque, du Dr h. c. Ernst Müller, ancien vice-président et délégué du Conseil d'Administration de la S. A. Georges Fischer.

La considération dont jouissait Ernst Müller s'étendait bien au-delà de nos frontières. A côté de ses responsabilités à la direction de cette entreprise, Ernst Müller fit bénéficier le pays et l'économie de ses qualités incomparables. Il dirigea de 1941 à 1947 la section « fer et machines » de « l'office de guerre de l'industrie et du travail »; après la liquidation de l'économie de guerre, il fut chargé d'assumer la représentation de la Suisse au « Comité international de l'acier » de la Commission économique européenne à Genève.

En reconnaissance de ses mérites, notamment des efforts qu'il fournit pendant la guerre pour assurer les besoins en acier de notre économie, pour développer notre industrie métallurgique et pour créer une incomparable bibliothèque réunissant de nombreux ouvrages culturels et artistiques ayant trait

au fer (cette dernière est installée au couvent de Paradies près de Schaffhouse), le Sénat de l'École Polytechnique fédérale décida de lui conférer le titre de docteur « honoris causa ».

Ernst Müller était également membre de la Commission du Syndicat patronal suisse.

Ce dernier hommage serait certes incomplet si l'on omettait d'évoquer le rôle que joua le défunt au sein de notre Chambre de Commerce.

Ernst Müller fut pendant de nombreuses années Administrateur de notre Compagnie. Il ne cessa de nous apporter un appui bienveillant et nous fit bénéficier largement de sa grande expérience. Il y a quelques semaines encore, il recevait avec sa gentillesse habituelle les administrateurs suisses de notre Chambre de Commerce au Paradies, qui était un peu son domaine. Chacun put, à cette occasion, apprécier une fois de plus l'ampleur de ses vues, son bon sens, la fermeté de son caractère, sa culture et son humanisme.

Avec Ernst Müller disparaît une forte personnalité dotée de hautes facultés intellectuelles et un homme de cœur.